

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Les maires ont été entendus : il n'y aura pas de consigne sur les emballages en plastique

Le 102ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France aura permis au Président de la République et au Premier ministre de s'exprimer sur le sujet controversé de la consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, qui fait l'objet d'une opposition unanime des associations d'élus depuis plusieurs mois.

« Rien ne sera fait sans l'accord des maires » a annoncé ce mardi Emmanuel Macron, assurant vouloir conforter « ceux qui se sont organisés », « ceux qui ont pris de l'avance et ont investi ». Edouard Philippe pour sa part a reconnu que le système de consigne utilisé dans d'autres pays européens « n'est pas le nôtre » et a répété « nous ne la mettrons pas en œuvre cette consigne, sans l'accord des associations d'élus. Parce que nous avons tout intérêt à avancer de concert plutôt qu'en opposition, en foisonnement et donc en désordre ».

Pour l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, c'est donc clair : il n'y aura pas de consigne sur les plastiques. L'AMF salue cette évolution et appelle le gouvernement ainsi que les députés à en tenir le plus grand compte dans l'examen du projet de loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire ».

L'AMF se tient à leur disposition, en force de proposition qu'elle a toujours été, pour s'assurer que notre pays soit au rendez-vous des objectifs européens. Poursuivons l'objectif partagé de réduction du plastique !